

**Type de réunion**

**Réunion de collège public**

**05 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

L'école est le seul endroit où les enfants sont sûrs d'aller et il y a un siècle, l'objectif de l'école n'était pas « d'entasser tout ce qu'il est possible de savoir mais de bien apprendre ce qu'il n'est pas permis d'ignorer ». Où en sommes-nous aujourd'hui avec cette réflexion : la société change, l'individu veut et doit accéder à l'information. A cette fin, les bases utiles, nécessaires et indispensables demeurent la lecture, l'écriture, le calcul et également l'intérêt porté au monde extérieur, à ce qui se passe autour de soi et au-delà. Il ne suffit pas seulement d'emmagasiner des connaissances mais bien de savoir correctement les utiliser. La question qui se pose alors est comment faire pour que l'élève sache se servir des connaissances apprises, ces connaissances qui lui permettent d'éveiller son sens critique. Par ailleurs, l'élève doit avoir un minimum de curiosité, une attitude dynamique face au travail et être acteur dans son apprentissage. Il faut donc qu'il apprenne à lier les connaissances, les compétences et le comportement, en d'autres termes à accorder le savoir, le savoir-faire et le savoir-être qui doivent se décliner sur toutes les matières, tant dans celles qui dispensent les savoirs fondamentaux que dans celles qui les prolongent.

Les professeurs de collège ainsi que les parents d'élèves s'accordent à dire que le français est un enseignement fondamental en partie par sa transversalité. En effet, la maîtrise du fonctionnement du langage écrit et oral est indispensable aux échanges, à la communication et donc à l'éducation à la citoyenneté. A l'issue de l'école primaire, l'élève doit maîtriser la lecture, la calligraphie, un vocabulaire commun et la compréhension d'un texte simple. Il doit être capable de repérer les informations dans une suite de mots et de répondre aux questions qui ?, quoi ?, où ? et quand ?. Ensuite, arrivé au collège, il passera à l'étude du sens profond avec les ellipses, les retours en arrière, les divers procédés de narratologie... . A la fin du CM2, il est nécessaire que l'élève comprenne les mécanismes de la langue française, qu'il connaisse et sache utiliser la terminologie de base : le sujet agit, le verbe indique l'action, mots variables/invariables... . Il doit savoir analyser une phrase simple et utiliser le dictionnaire.

Les mathématiques, l'histoire, la géographie et l'activité sportive apparaissent aussi comme des matières fondamentales à l'école. A l'entrée en sixième, en mathématiques, on attend d'un élève qu'il maîtrise l'addition, la soustraction, la multiplication, la division, le tracé, le matériel de base (la règle, l'équerre...) et qu'il fournisse un travail soigné, le soin fait d'ailleurs partie des fondamentaux de base nécessaire à chaque matière tout comme la rigueur. En histoire-géographie, au sortir du CM2, l'élève doit avoir un début de structuration spatio-temporelle. Malheureusement, les professeurs de collège constatent qu'un programme est déjà établi pour le primaire mais que l'élève arrive au collège sans posséder ce programme, ce qui pose de nombreux problèmes. Ce programme est à conserver dans ses grandes lignes mais doit être élagué pour aller à l'essentiel. Quant à l'activité sportive, elle permet un niveau moteur correct, une connaissance de son corps et donc un meilleur épanouissement personnel. De plus, cette discipline fait appel au sens civique de l'élève : il doit respecter les règles de vie en groupe et le matériel, ce qui vaut également pour l'ensemble des matières. A sa sortie de l'école primaire, l'élève doit savoir adopter un comportement correct et une attitude appropriée, respecter les

règles de politesse, attendre la permission de se lever ou de parler... . Un élève qui ne possède pas ces règles de vie de base est déstabilisé dans un groupe et déstabilisant pour les autres élèves.

Les professeurs de collège regrettent l'absence de sciences physiques au programme de sixième car cela crée une rupture entre le primaire et la cinquième où l'on retrouve cette matière.

En ce qui concerne l'enseignement de l'anglais, les professeurs de collège et les parents sont d'avis qu'il ne doit pas être commencé à l'école primaire mais réservé au collège tout simplement parce que le socle commun n'est pas fixé et donc cela pose des problèmes à l'arrivée en sixième où des inégalités de niveau apparaissent. De plus, il semble plus judicieux pour se lancer dans une nouvelle langue vivante, anglais ou allemand, que la langue maternelle soit maîtrisée. On relève les mêmes soucis concernant l'enseignement informatique : le B2i niveau 1 n'est pas une compétence prioritaire à acquérir à l'école primaire. En ôtant des objectifs secondaires à ce niveau, on gagne du temps pour les enseignements fondamentaux et l'ouverture culturelle. En conséquence, il faut réorganiser les objectifs de l'école et du collège.

Par ailleurs, est-ce vraiment en termes de matières fondamentales qu'il faut parler ? Ne serait-il pas plus juste d'utiliser les termes de compétences communes, et en cela on relève la réflexion, la rédaction, la mémoire, la rigueur, le respect, les règles de comportement en groupe. Ces compétences fondamentales sont mises en œuvre dans chacune des disciplines.

Bien souvent et souvent trop, on parle de volume des enseignements mais il faut s'assurer que l'élève maîtrise ce volume. Est-ce que l'élève est capable d'intégrer les enseignements mis en place au collège si par ailleurs la lecture, l'écriture et le calcul ne sont pas acquis à la sortie de l'école primaire ? La réponse est évidente. Alors que fait-on des élèves qui doivent rentrer en sixième et qui n'ont pas les compétences de base ? Pour l'instant, une minorité redouble, les autres continuent leur scolarité normalement coûte que coûte et tant bien que mal, et ce faute de moyens, faute de place dans des établissements et des classes appropriées aux élèves en difficulté et en grande difficulté. De plus, on ne devrait pas placer un élève en classe supérieure s'il ne maîtrise pas les connaissances et les compétences nécessaires à ce passage.

On dispose déjà de bons outils mais on n'a pas les moyens de les utiliser correctement. Il n'y a pas une vraie politique de l'AIS. Pour l'instant, les tests d'évaluation effectués en CE2 et sixième ne permettent que des constats et pas une réelle prise en charge des élèves en difficulté. On ne dispose pas de moyens pour faire des groupes de niveau par exemple à l'issue des tests de sixième. De même, il faut plus de souplesse dans le système. Au bout de trois semaines, avec les évaluations de sixième, on sait si un élève suivra ou pas dans cette classe. Mais que faire de l'élève diagnostiqué ? On devrait pouvoir rétrograder l'élève en CM2 et appliquer à 100% la politique des cycles. Une autre solution éviterait ce mouvement d'élèves : l'évaluation à l'entrée en sixième devrait avoir lieu à la fin du CM2 ; elle deviendrait une validation des acquis de l'école primaire et de cette validation dépendrait le passage en sixième. En outre, les équipes pédagogiques sont formées de professionnels : l'avis des parents, qui doivent néanmoins et c'est la moindre des choses être consultés, ne devrait pas être primordial dans l'orientation et le passage des élèves. De même, pourquoi ne pas faire du brevet des collèges une passerelle obligatoire pour la seconde ? De l'obtention du brevet dépendrait le passage au lycée. Il reste le problème du contrôle continu, qu'il faut conserver, mais qui gagnerait en pertinence s'il pouvait être harmonisé à l'échelle nationale. Alors pourquoi ne pas pallier ce problème en partie par des épreuves nationales ? D'ailleurs, il serait bon d'intégrer une épreuve de première langue vivante au brevet des collèges puisque l'on reprend en termes de compétences linguistiques ce qui est en fait en français, en histoire-géographie...

On peut toujours établir un socle commun de connaissances et de compétences mais malgré tout des inégalités persisteront entre les élèves, des inégalités liées au comportement des élèves face au travail, à leur motivation, à leur milieu social, à leurs capacités et à leur maturité face aux enseignements scolaires.

## **08- Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

A l'issue du débat sur la question abordée, nous avons retenu les propositions suivantes :

- Travailler de concert avec les parents.
- Réaffirmer la nécessité du travail et de l'effort : instaurer les devoirs à la maison dès le primaire.
- Plus d'autonomie et de moyens en restant dans le cadre d'une éducation nationale.

Le débat a commencé par un constat simple mais tout de même intéressant : la motivation, si elle n'est pas le seul facteur favorisant l'apprentissage, elle est une donnée à prendre en compte, or nos élèves dans la grande majorité (et surtout ceux en difficulté) ne sont plus motivés et ils ont perdu le sens de l'effort. Il apparaît donc que motivation et sens de l'effort sont liés.

Il est également apparu qu'un des obstacles à la motivation ou à la remotivation était les programmes parfois mal adaptés à la maturité des élèves et donc ne tenant pas toujours compte de leurs centres d'intérêt. L'exemple donné par un de nos collègues était le nouveau programme d'histoire, géographie de 4<sup>e</sup> qui est beaucoup trop politique et abstrait ce qui provoque l'ennui des élèves qui ne parviennent pas à percevoir les enjeux.

Il est également ressorti des échanges qu'un des vecteurs de la motivation était la participation des élèves.

Les échanges que nous avons eus avec les parents ont également abouti à la conclusion que le rôle des parents est essentiel. Une partie de leur « métier de parents » consiste donc à véhiculer une image positive de l'école et de donner à leurs enfants le sens de l'école.

En ce qui concerne la question de la quantité de travail fourni par les élèves, il est souvent insuffisant. A ceci se greffe un problème de concentration et de méthodologie. Le travail des élèves est souvent peu efficace.

Une des entraves à la motivation est une trop grande hétérogénéité. Des études en science de l'éducation montrent que le mélange d'élèves en difficulté et d'élèves qui n'ont pas de problèmes n'est profitable que si les proportions sont en faveur des élèves qui suivent et si l'écart entre les élèves n'est pas trop grand.

Les parents souhaitent également que l'apprentissage de métiers manuels soit accessible plus tôt (dès 14 ans).

L'usage de l'informatique semble être un moyen de motiver les élèves en changeant de support, cependant se pose la question des moyens : effectifs de classes trop lourds et nombre d'ordinateurs trop faible pour permettre un travail individuel.

Un des problèmes mis à jour lors de ce débat est la difficulté à travailler efficacement à la maison. Cela provient de l'apprentissage en primaire où les professeurs des écoles n'ont plus le droit de donner des exercices écrits à faire à la maison, or le cerveau est un « muscle » à entretenir et les habitudes sont à prendre jeune (en respectant l'équilibre volume du travail/ âge de l'élève.)

Le débat a également soulevé une question intéressante : le plaisir et la motivation sont-ils les deux seules raisons d'apprendre ? L'école contient également une part de contraintes, tout comme la vie active. Il faut accepter cette part de contraintes. Le plaisir est important mais pas essentiel..

Les solutions envisagées :

- Conserver et développer les IDD ( Itinéraires De Découvertes) mais en leur apportant plus de moyens :
  - un cadre plus souple,
  - des groupes moins nombreux,
  - la co-intervention des professeurs,
  - plus de choix pour un véritable volontariat.
 Les élèves prendraient alors conscience de l'interdisciplinarité, seraient « acteurs » puisque réellement volontaires et l'enseignement ferait alors plus « sens ».
- Plus d'autonomie en matière pédagogique, tout en conservant les programmes, les exigences et les compétences nationaux.
- Demander des devoirs écrits dès le primaire pour qu'ils deviennent un véritable entraînement au quotidien.
- Restaurer plus de discipline, avec des sanctions salvatrices. Mais aussi en ayant plus de moyens de pression sur les élèves qui ne font rien, ne viennent pas aux colles et dont on ne voit jamais les parents.
- Donner plus de moyens, dès le primaire, pour que les élèves détectés en difficulté aient un réel suivi qui n'existe pas faute de réseaux d'aides complets en personnel. Et créer des réseaux d'aides en secondaire.

### **13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

L'enseignement spécialisé existe déjà : la SEGPA ! Pour venir en aide aux élèves en grande difficulté, il existe des textes de loi, des dispositifs, mais encore faudrait-il les appliquer correctement. Il apparaît que l'on manque de moyens pour cela (voir la diminution des postes de SEGPA et les fermetures des SEGPA !)

Quelle est la définition d'un élève en difficulté ? Est-il toujours déficient ? Il existe des élèves sans déficience mais qui ont des problèmes à suivre, d'où la nécessité d'une structure entre la SEGPA et le collège classique.

Les structures spécialisées arrivent souvent trop tard dans le parcours de l'enfant. Si l'élève n'est pas capable de suivre en classe de 6<sup>e</sup>, il est nécessaire de renforcer le suivi en amont – trop souvent, on laisse des enfants alors que l'on sait pertinemment qu'ils ne pourront pas suivre dans la classe supérieure. Il faudrait donner plutôt aux élèves les moyens de rattraper, c'est-à-dire dès l'école primaire. Si le travail de réadaptation était fait en Primaire, on n'aurait pas besoin d'autant de structures spécialisées !

L'évaluation d'entrée en 6<sup>e</sup> arrive après l'orientation : ainsi, elle permet juste de faire un constat alors qu'il est déjà trop tard pour l'enfant en terme d'orientation. La même évaluation, réalisée en fin de CM2 pourrait sûrement permettre d'ajuster l'orientation des élèves, soit en terme de redoublement, soit en terme d'orientation vers la SEGPA. Une meilleure utilisation de ce qui existe déjà paraît indispensable : jusqu'à présent, on a toujours fait des constats sans avoir jamais la possibilité d'y remédier, faute de moyens : pas assez d'orthophonistes, de psychologues scolaires, etc.... De même, il est indispensable que les Assistantes Sociales puissent intervenir avant le collège afin de dépister les problèmes sociaux (souvent vecteurs d'échec scolaire) avant l'entrée au collège. A contrario, les dispositifs comme le RASED, les psychologues scolaires n'existent plus au collège, alors que bien souvent, les problèmes des élèves ne se règlent pas à l'entrée au collège !

Problème : il s'effectue un glissement dû au manque de structures appropriées. En effet, de nombreux élèves de C.L.I.S. arrivent en S.E.G.P.A. faute d'U.P.I.. De même, de nombreux élèves relevant d'I.M.E. se trouvent actuellement en SEGPA. Les effectifs actuels en SEGPA sont tels qu'ils

rendent la structure inefficace et rendent toute réorientation impossible. Ainsi, la SEGPA ne peut remplir sa mission d'aide aux élèves en difficultés scolaire et de nombreux élèves doivent rester au collège alors qu'ils auraient leur place en SEGPA.

Quelle est la finalité de la prise en charge de la grande difficulté : amener tout le monde au même niveau (utopique) ou bien orienter les élèves en fonction de leurs capacités. L'objectif est bien que « tous » – c'est à dire un maximum d'élèves – sortent du système avec une qualification. Tous les élèves n'ont pas les mêmes capacités, le même vécu. Il faut adapter les qualifications en fonction de ces capacités.

Il paraît nécessaire de mettre fin à l'utopie du collège unique : on avait fait le vœu pieux d'amener tous les élèves à un même niveau de connaissance sans tenir compte de leurs différences de capacités, de vécu et de motivation. La question qui se pose est la suivante : comment redistribuer les élèves et sur quels critères ?

La troisième d'Insertion paraît montrer la voie : ces structures, toujours remises en cause, font leurs preuves. Les élèves sont souvent félicités en stage alors qu'en Troisième Générale, ils seraient en grandes difficultés. Il existe des réussites, les employeurs gardent souvent en apprentissage les jeunes qu'ils ont accueillis en stage pendant la Troisième d'Insertion.

Le problème : le 3<sup>e</sup> d'Insertion arrive trop tard pour certains élèves : il faudrait la mettre en place avant la 3<sup>e</sup> ! Comme en SEGPA où les élèves ne choisissent leur atelier qu'en 3<sup>e</sup>, on recule l'apprentissage professionnel et ce recul est synonyme d'échec pour beaucoup.

Chaque élève a droit à des bases communes, mais elles ne doivent pas forcément être enseignées de la même manière à tous les élèves ! Il faut réadapter les programmes en fonction des filières.

Le constat est fait que depuis 30 ans, les structures destinées à combattre l'échec scolaire se sont succédées les uns aux autres, sans jamais faire leur preuve, faute de temps ! Là encore, on n'a pas utilisé les moyens existant à 100% de leurs possibilités.

Faut-il plus d'autonomie pour l'équipe éducative ?

Plus d'autonomie face aux programmes pour les élèves en difficultés : OUI ! La possibilité de sortir des programmes classiques d'arts plastiques en SEGPA a été très positif.

Plus d'autonomie face aux parents paraît également nécessaire : beaucoup d'élèves sont en échec et en souffrance car les parents ont refusé la réorientation.

Il faudrait qu'existe au collège un parent responsable qui servirait de médiateur en cas de réticence des parents face à une réorientation ou un problème de discipline.

Le droit qui est donné aux parents de refuser la proposition d'orientation ou de réorientation des enseignants montre bien le refus de reconnaître la compétence des professionnels.

La demande d'autonomie pédagogique ne signifie en rien la sortie d'un cadre national de l'Education.

Bilan :

- il existe un manque de moyens en personnels ⇒ nécessité de créer des Assistantes sociales en Primaire, RASED et psychologues scolaires en collège
- Un glissement des structures a lieu actuellement ⇒ nécessité de rétablir des structures appropriées aux problèmes des élèves (création d'IME, d'UPI, mettre fin à la fermeture des SEGPA)
- Besoin de ravaucher les évaluations nationales (avant la fin de cycle !) afin qu'elles permettent de prendre les décisions nécessaires en terme d'orientation au lieu de dresser un constat.
- Le collège unique est utopique : besoin de créer des structures appropriées au public des établissements scolaires
- Besoin de davantage d'autonomie face aux parents dans les décisions de réorientation
- Besoin de davantage d'autonomie face aux programmes pour les enfants à difficultés scolaire

## **16. Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeur et élèves ?**

Le débat a essentiellement porté sur les relations entre parents et école et entre parents et professeurs.

La difficulté est double. D'une part les enseignants ne veulent pas d'une intervention des parents dans leur domaine professionnel. D'autre part, de nombreux parents ont acquis, par leur propre passé scolaire, et véhiculent auprès de leurs enfants une mauvaise image de l'école.

Les enseignants attendent des parents une intervention en amont et en aval, un soutien et non pas une critique de leur action, « une intervention - relais » après l'école. L'élève doit prendre conscience de ce que « parents et enseignants vont dans le même sens ».

Les parents et les enseignants souhaitent une meilleure lisibilité de l'école, une communication améliorée. Il est proposé, tour à tour, de mieux utiliser le carnet de liaison et les outils existants (journées portes ouvertes, réunions parents professeurs,...) ; de rendre lisible à tous le règlement intérieur ; d'inscrire dans les droits du salarié un congé parental de suivi scolaire ; et pourquoi pas d'utiliser aussi le courrier électronique avec les familles qui maîtrisent cette technologie.

Mais il apparaît surtout fondamental de définir clairement un statut du parent délégué, véritable médiateur entre l'école et les parents d'élèves. Seuls des parents peuvent motiver les parents, être au cœur d'un dialogue permanent, « temporiser », servir d'interface... Dans cet objectif, il faut des « parents crédibles », s'abstenant de tomber dans la démagogie et acceptant de recevoir une formation ad hoc.

Les relations entre professeurs et élèves sont largement conditionnées par la coopération entre parents et professeurs. Le respect qui doit les régir est une forme de l'éducation ; celle-ci incombe d'abord aux parents, qui ne doivent pas éduquer « contre » mais « avec » l'école. Une relance de la campagne sur le respect est souhaitée mais en y associant les parents.

L'enseignant doit d'abord être un enseignant, pas une assistante sociale doublée d'un psychologue scolaire et chargé en outre de suppléer les déficiences des parents sur le plan éducatif ou affectif. Si l'on impose à l'école de résoudre les problèmes de la société, on doit lui donner les pouvoirs de décision correspondants..

### **Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)**

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

---

## **Trois priorités pour l'École**

**1** Recentrer les objectifs de l'école primaire sur les enseignements fondamentaux.

Français : maîtrise de la lecture, de la calligraphie, d'un vocabulaire commun et compréhension d'un texte simple. Connaître les mécanismes de la langue française, savoir utiliser la terminologie de base : le sujet agit, le verbe indique l'action, mots variables/invariable.... Savoir analyser une phrase simple et utiliser le dictionnaire.

Mathématiques : maîtrise des quatre opérations et des tracés simples.

Histoire Géographie : Avoir un début de structuration spatio-temporelle.

EPS : Niveau moteur correct, connaissance de son corps pour permettre un meilleur épanouissement personnel. Développer le sens civique pour amener au respect des règles de vie en groupe et du matériel.

**2** Renforcer l'autonomie des établissements, en donnant les moyens de mettre en place des dispositifs afin de venir en aide aux élèves en difficultés.

**3** Faire aboutir une réflexion sur les rythmes scolaires. (hebdomadaires, mensuels, annuels)